

SÉANCE ORDINAIRE

15 OCTOBRE 2013

Cent quatre-vingt-troisième séance du Conseil des commissaires de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, tenue à l'école Joséphine-Dandurand, Édifice Beaulieu, 135, boulevard du Séminaire Nord, Saint-Jean-sur-Richelieu, ce 15^e jour d'octobre 2013 et à laquelle sont présents :

Présences : Mesdames et messieurs les commissaires : Michel Aerts, Nadine Arseneault, Réjean Bessette, François Blais, Andrée Bouchard, Pierre Boudreau, Monique Brière, Jacques Darche, Magda Farès, Luc Mercier, Erminia Merlo, Claude Monty, Lise Soutière, Stéphane Surprenant et Lynda Tessier.

Mesdames les commissaires parents : Sonia Boulay et Manon Côté.

Madame la commissaire Sylvie Rousselle assiste à la présente séance par l'entremise du téléphone.

Autres présences :

Monsieur Éric Blackburn, directeur général;
Madame Dominique Lachapelle, directrice générale adjointe;
Monsieur François Lafortune, directeur général adjoint;
Monsieur Mario Champagne, secrétaire général et directeur du Service des communications;
Monsieur François Bergeron, directeur du Service des ressources matérielles et du transport scolaire;
Monsieur Christian Hinse, directeur du Service des ressources éducatives aux jeunes;
Madame Lise Lalonde, directrice du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle;
Madame Katleen Loiselle, directrice du Service des ressources humaines;
Madame Silvie Mondat, directrice du Service des ressources financières.

Absences : Mesdames les commissaires : Marlène Blais, Johanne Ouellette Langlois et Annik Tomlinson.
Messieurs les commissaires : Yvon Pineault et Eryck St-Laurent.

01. OUVERTURE DE LA SÉANCE

Madame la présidente, Andrée Bouchard, ouvre la séance.

02. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

HR 13.10.15 001

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que l'ordre du jour soit adopté tel que déposé.

ORDRE DU JOUR

- 01- Présences et ouverture de la séance.
- 02 - Adoption de l'ordre du jour.
- 03- Capsule pédagogique.
- 04 - Période de questions du public.
- 05.1 Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires du 9 septembre 2013 (document SG 13.10.15-05.1).
- 05.2 Correspondances.
- 05.2.1 De monsieur Michel Duchesne, président de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands : Correspondance transmise à madame Pauline Marois, première ministre du Québec, à propos de la taxe scolaire.

- 05.2.2 De monsieur Daniel de Brouwer, responsable du bureau du député de Chambly, monsieur Bertrand St-Arnaud : Accusé de réception de la résolution HR 13.09.09-016 adoptée par le Conseil des commissaires – Réaction aux propos de madame Pauline Marois, première ministre du Québec.
- 05.2.3 De madame Denise Gaudreault, coordonnatrice du Bureau de la correspondance du Cabinet de la première ministre du Québec, madame Pauline Marois : Accusé de réception de la résolution HR 13.09.09-016 adoptée par le Conseil des commissaires – Réaction aux propos de madame Pauline Marois, première ministre du Québec.
- 05.3 Mot de la présidente.
- 05.4 Fusion des Centres d'éducation des adultes (document SG 13.10.15-05.4).
- 05.5 Fusion des Centres de formation professionnelle (document SG 13.10.15-05.5).
- 05.6 Délégation au conseil d'administration du Complexe Jeunesse du Haut-Richelieu (document DG 13.10.15-05.6).
- 06.1 Politique d'admission et d'inscription des élèves - dépôt pour consultation (documents SREJ 13.10.15-06.1 et SREJ 13.10.15-06.1a).
- 06.2 Calendrier scolaire 2014-2015 en formation générale des jeunes – dépôt pour consultation (documents SREJ 2013.10.15-06.2 et SREJ HR 13.10.15-06.2a).
- 07.1 Clientèle annuelle 2012-2013 (document SREAFP 13.10.15-07.1).
- 07.2 Calendrier scolaire 2014-2015 en formation générale des adultes – dépôt pour consultation (documents SREAFP 13.10.15-07.2 et SREAFP 2013.10.15-07.2a).
- 07.3 Calendrier scolaire 2014-2015 en formation professionnelle – dépôt pour consultation (documents SREAFP 13.10.15-07.3 et SREAFP 13.10.15-07.3a).
- 08.1 Collecte des mandats de l'appel d'offres du Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour l'acquisition d'équipements informatiques usagés (document STI 13.10.15-08.1).
- 09.1 Engagements (document RH 13.10.15-09.1).
- 10.1 Liste des comptes payés et des frais de déplacement remboursés en septembre 2013 (document RF 2013.10.15 10.1).
- 10.2 État des taxes scolaires dues au 30 septembre 2013 (document RF 13.10.15-10.2).
- 11.1 Adjudication de contrats
 - 11.1.1 Transport spécial (berlines) (document RM 13.10.15-11.1.1).
 - 11.2 Correction à la résolution HR 13.05.13-029 (document RM 13.10.15-11.2).
- 12. Commissaires parents.
- 13. Remerciements et félicitations.
- 14. Autres sujets.
- 15. Levée de la séance.

Adopté à l'unanimité.

03. CAPSULE PÉDAGOGIQUE

Monsieur François Bergeron, directeur du Service des ressources matérielles et du transport scolaire et madame Josée Hébert, régisseuse au transport scolaire, présentent brièvement l'ensemble des services offerts par les membres du personnel du Service des ressources matérielles et du transport scolaire.

04. PÉRIODE DE QUESTIONS DU PUBLIC

Madame Josianne Santerre, parent d'élève, émet le souhait que la Commission scolaire augmente le nombre de classes dans les programmes particuliers et notamment quant à celui de *Langues et communications* au primaire, afin que davantage d'élèves puissent en bénéficier et que ce type de programme ne soit pas réservé qu'aux élèves ayant les meilleurs résultats scolaires.

Monsieur Jean Mélillo, membre du conseil d'établissement de l'école Joséphine-Dandurand, fait part d'une problématique de temps de déplacement entre les deux édifices de l'école Joséphine-Dandurand pour les élèves des programmes Sports-Arts-Études. Il interroge le Conseil des commissaires à l'égard des achats regroupés effectués par la Commission scolaire et sur la compatibilité de fonction pour les commissaires qui se présentent aux élections municipales, à titre de conseiller.

Un groupe de parents résidant sur l'Île-Sainte-Thérèse, soient mesdames et messieurs Maggie Dupuis, Jean Belaval, Stéphanie Thierry, Michael Lalancette, Isabelle Grégoire, René Gagnière, Dominic Paré, Ruthane Montpetit, Sébastien Dubé, Élise Langevin et Manon Guilbeault sollicitent les membres du Conseil des commissaires pour que des démarches soient entreprises pour qu'une école soit érigée sur l'Île Sainte-Thérèse. Présentement les enfants de l'Île fréquentent les écoles Joseph-Amédée-Bélanger et Notre-Dame-du-Sacré-Cœur. Au soutien de leur demande, les parents évoquent que le nombre d'enfants résidant sur l'Île-Sainte-Thérèse ainsi que les prévisions de clientèle justifient la construction d'une école.

La présence d'une école dans ce secteur permettrait à la plupart des enfants de s'y rendre à pieds, diminuerait les possibilités de transferts administratifs donc une plus grande stabilité de fréquentation, favoriserait la persévérance et la réussite scolaire, créerait un sentiment d'appartenance et contribuerait à la conciliation travail-famille.

Les parents souhaitent que la Commission scolaire fasse pression pour que la règle du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, quant à l'octroi d'une nouvelle école soit modifiée. Cette règle prévoit notamment que le financement de la construction d'une nouvelle école est conditionnelle à ce que toutes les écoles situées dans un rayon de 20 kilomètres soient remplies à pleine capacité. Ces démarches pourraient également être menées conjointement avec la Ville de Saint-Jean-sur-Richelieu.

Entretemps, les parents souhaitent la meilleure stabilité de fréquentation possible pour leurs enfants.

05.1 ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DES COMMISSAIRES DU 9 SEPTEMBRE 2013 (document SG 13.10.15-05.1)

Chaque membre du Conseil des commissaires ayant reçu copie du procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil des commissaires tenue le 9 septembre 2013 au moins six heures avant le début de la présente séance;

HR 13.10.15
002

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que le secrétaire général soit dispensé de la lecture du procès-verbal de la séance ordinaire du 9 septembre 2013 et d'adopter ledit procès-verbal tel que déposé.

Adopté à l'unanimité.

SUIVI AU PROCÈS-VERBAL

Monsieur Éric Blackburn, directeur général, mentionne aux membres du Conseil des commissaires que les suivis administratifs ont été effectués quant aux décisions prises lors de la séance ordinaire du 9 septembre 2013.

05.2 CORRESPONDANCES

- 05.2.1 De monsieur Michel Duchesne, président de la Commission scolaire de la Vallée-des-Tisserands : Correspondance transmise à madame Pauline Marois, première ministre du Québec, à propos de la taxe scolaire.
- 05.2.2 De monsieur Daniel de Brouwer, responsable du bureau du député de Chambly, monsieur Bertrand St-Arnaud : Accusé de réception de la résolution HR 13.09.09-016 adoptée par le Conseil des commissaires – Réaction aux propos de madame Pauline Marois, première ministre du Québec.
- 05.2.3 De madame Denise Gaudreault, coordonnatrice du Bureau de la correspondance du Cabinet de la première ministre du Québec, madame Pauline Marois : Accusé de réception de la résolution HR 13.09.09-016 adoptée par le Conseil des commissaires – Réaction aux propos de madame Pauline Marois, première ministre du Québec.

05.3 MOT DE LA PRÉSIDENTE

Madame Andrée Bouchard, présidente, informe les membres du Conseil des commissaires des activités auxquelles, elle et certains collègues, ont participé depuis la séance ordinaire du 9 septembre 2013.

05.4 FUSION DES CENTRES D'ÉDUCATION DES ADULTES (document SG 13.10.15-05.4)

Considérant le projet de fusion du Centre d'éducation des adultes La Relance et du Centre d'éducation des adultes Chanoine-Armand-Racicot;

Considérant les consultations menées auprès des instances concernées et plus particulièrement quant aux conseils d'établissement de chacun desdits centres, et ce, tel que prévu à l'article 110.1 de la *Loi sur l'instruction publique*;

HR 13.10.15
003

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

De révoquer les actes d'établissement du Centre d'éducation des adultes La Relance et du Centre d'éducation des adultes Chanoine-Armand-Racicot;

Et

D'adopter et d'émettre un nouvel acte d'établissement, tel que celui déposé et portant le numéro SG 13.10.15-05.4a).

Adopté à l'unanimité.

05.5 FUSION DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE (document SG 13.10.15-05.5)

Considérant le projet de fusion de l'École professionnelle de Métiers et du Centre de formation professionnelle Chanoine-Armand-Racicot;

Considérant les consultations menées auprès des instances concernées et plus particulièrement quant aux conseils d'établissement de chacun desdits centres, et ce, tel que prévu à l'article 110.1 de la *Loi sur l'instruction publique*;

HR 13.10.15
004

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

De révoquer les actes d'établissement de l'École professionnelle de Métiers et du Centre de formation professionnelle Chanoine-Armand-Racicot;

Et

D'adopter et d'émettre un nouvel acte d'établissement, tel que celui déposé et portant le numéro SG 13.10.15-05.5a).

Adopté à l'unanimité.

05.6 DÉLÉGATION AU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU COMPLEXE JEUNESSE DU HAUT-RICHELIEU (document DG 13.10.15-05.6)

Considérant la démarche de concertation locale réunissant plusieurs acteurs du milieu à l'égard de la mise en place éventuelle d'un complexe jeunesse à Saint-Jean-sur-Richelieu;

Considérant la participation de la Commission scolaire des Hautes-Rivières, depuis quelques années, aux travaux préalables de mise en place d'un tel projet dans la région;

Considérant les objectifs visés par la mise en place d'un tel projet, à l'effet de créer un lieu intégrateur où les jeunes de 12 à 24 ans du Haut-Richelieu s'outillent, s'épanouissent et s'accomplissent via des activités et des services misant sur la découverte, l'expérimentation et le plaisir de se rassembler;

Considérant la constitution d'un conseil d'administration le 4 juin 2013, composé de 9 administrateurs, dont deux représentants de la communauté;

Considérant la nomination de Monsieur François Lafortune à titre de président de ce Conseil d'administration;

HR 13.10.15
005

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

D'entériner la présence de Monsieur François Lafortune, comme représentant de la Commission scolaire des Hautes-Rivières au sein du Conseil d'administration du Complexe jeunesse du Haut-Richelieu.

Adopté à l'unanimité.

06.1 POLITIQUE D'ADMISSION ET D'INSCRIPTION DES ÉLÈVES - DÉPÔT POUR CONSULTATION (documents SREJ 13.10.15-06.1 et SREJ 13.10.15-06.1a)

Considérant que conformément à l'article 239 de la *Loi sur l'instruction publique*, l'inscription des élèves se fait selon les critères déterminés par la commission scolaire;

Considérant que les modalités liées à l'admission et l'inscription des élèves de la Commission scolaire des Hautes-Rivières se trouvent dans sa *Politique d'admission et d'inscription des élèves*;

Considérant les consultations devant être menées auprès des instances concernées à l'égard des critères d'inscription des élèves dans les écoles ainsi qu'à propos des politiques de la commission scolaire;

HR 13.10.15
006

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau:

Que le projet de *Politique d'admission et d'inscription des élèves*, tel que présenté au document HR 13.10.15-06.1a soit soumis aux consultations requises auprès des instances concernées;

Et

De mandater la direction du Service des ressources éducatives aux jeunes pour procéder auxdites consultations.

Adopté à l'unanimité.

06.2 CALENDRIER SCOLAIRE 2014-2015 EN FORMATION GÉNÉRALE DES JEUNES – DÉPÔT POUR CONSULTATION (documents SREJ 13.10.15-06.2 et SREJ HR 2013.10.15-06.2a)

Considérant les consultations devant être menées auprès des instances concernées à l'égard du calendrier scolaire;

HR 13.10.15
007

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

Que le projet de calendrier scolaire 2014-2015 en formation générale des jeunes, tel que présenté au document SREJ HR 2013.10.15-06.2a, soit soumis aux consultations requises auprès des instances concernées;

Et

De mandater la direction du Service des ressources éducatives aux jeunes pour procéder auxdites consultations.

Adopté à l'unanimité.

07.1 CLIENTÈLE ANNUELLE 2012-2013 (document SREAFP 13.10.15-07.1)

Madame Lise Lalonde, directrice du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle, présente et commente le document déposé faisant notamment état de la clientèle en formation générale aux adultes ainsi qu'en formation professionnelle pour l'année scolaire 2012-2013.

07.2 CALENDRIER SCOLAIRE 2014-2015 EN FORMATION GÉNÉRALE DES ADULTES – DÉPÔT POUR CONSULTATION (documents SREAFP 13.10.15-07.2 et SREAFP 2013.10.15-07.2a)

Considérant les consultations devant être menées auprès des instances concernées à l'égard du calendrier scolaire;

HR 13.10.15
008

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

Que le projet de calendrier scolaire 2014-2015 en formation générale des adultes, tel que présenté au document HR 2013.10.15-07.2a, soit soumis aux consultations requises auprès des instances concernées;

Et

De mandater la direction du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle pour procéder auxdites consultations.

Adopté à l'unanimité.

07.3 CALENDRIER SCOLAIRE 2014-2015 EN FORMATION PROFESSIONNELLE – DÉPÔT POUR CONSULTATION (documents SREAFP 13.10.15-07.3 et SREAFP 13.10.15-07.3a)

Considérant les consultations devant être menées auprès des instances concernées à l'égard du calendrier scolaire;

HR 13.10.15
009

Il est proposé par madame Sylvie Rousselle :

Que le projet de calendrier scolaire 2014-2015 en formation professionnelle, tel que présenté au document HR 13.10.15-07.3a, soit soumis aux consultations requises auprès des instances concernées;

Et

De mandater la direction du Service des ressources éducatives aux adultes et à la formation professionnelle pour procéder auxdites consultations.

Adopté à l'unanimité.

08.1 COLLECTE DES MANDATS DE L'APPEL D'OFFRES DU CENTRE COLLÉGIAL DES SERVICES REGROUPÉS (CCSR) POUR L'ACQUISITION D'ÉQUIPEMENTS INFORMATIQUES USAGÉS (document STI 13.10.15-08.1)

Considérant que la Commission scolaire des Hautes-Rivières est membre du Centre collégial des Services Regroupés (CCSR);

Considérant que la participation de la Commission scolaire au regroupement d'achats du Centre collégial des Services Regroupés (CCSR) est obligatoire pour commander divers équipements informatiques et bénéficier des allocations du Ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport, liées aux différentes mesures ciblées;

Considérant que le Centre collégial des Services Regroupés (CCSR) procède à un appel d'offres regroupé pour l'acquisition d'équipements informatiques usagés;

Considérant que la *Loi sur les contrats des organismes publics* oblige les organismes publics à signifier leur intérêt à faire partie d'une négociation en confiant un mandat au regroupement;

Considérant que le Centre collégial des Services Regroupés (CCSR) a l'intention de conclure un contrat à commande avec un ou plusieurs fournisseurs pour une durée initiale de douze mois avec possibilité d'être renouvelé en tout ou en partie pour un maximum de douze mois supplémentaires;

Considérant que le Centre collégial des services regroupés (CCSR) a l'intention de requérir, en conformité avec l'article 18 du *Règlement sur les contrats d'approvisionnement des organismes publics (RCA)*, la possibilité d'attribuer des commandes à l'un ou l'autre des fournisseurs retenus dont le prix soumis n'excède pas de plus de 10% le prix le plus bas, à condition que cette règle d'adjudication soit approuvée au préalable par le dirigeant d'organisme de chacun des établissements faisant partie prenante de la négociation;

HR 13.10.15
010

Correction par:
HR 14.01.20-007

Il est proposé par madame Magda Farès :

D'autoriser la participation de la Commission scolaire des Hautes-Rivières à la collecte de mandats de l'appel d'offres du Centre collégial des services regroupés (CCSR) pour l'acquisition d'équipements informatiques usagés;

De déléguer le directeur général à signer pour et au nom de la Commission scolaire des Hautes-Rivières le mandat d'achats et les bons de commande qui en découleront, jusqu'à concurrence d'un montant de 36 000,00 \$ pour chacune des années, s'il y a lieu.

Adopté à l'unanimité.

09.1 ENGAGEMENTS (document RH 13.10.15-09.1)

HR 13.10.15
011

Il est proposé par madame Nadine Arseneault :

Qu'en vertu des dispositions concernant le rappel des enseignants figurant sur la liste prioritaire de rappel, madame Marie-Élise Choinière soit engagée pour un poste régulier d'enseignante au champ 1 – adaptation scolaire, et soit affectée au bassin des enseignants, et ce, à compter du 6 septembre 2013.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.10.15
012

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien, madame Guylaine Fréchette soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (20,75 heures par semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Notre-Dame-du-Sourire, et ce, à compter du 21 août 2013.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.10.15
013

Il est proposé par madame Monique Brière :

Qu'en vertu de la liste de priorité d'embauche du personnel de soutien, madame Stéphanie Gosselin-Roy soit engagée pour un poste régulier à temps partiel à caractère cyclique (22,17 heures par semaine) d'éducatrice en service de garde à l'école Crevier, et ce, à compter du 26 août 2013.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.10.15
014

Il est proposé par madame Magda Farès :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Christian Brunet soit engagé pour un poste régulier à temps partiel (15 heures par semaine) d'ouvrier d'entretien, classe II à l'école Pointe-Olivier, et ce, à compter du 23 septembre 2013.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.10.15
015

Il est proposé par madame Monique Brière :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Daniel Lamarre soit engagé pour un poste régulier à temps partiel (15 heures par semaine) d'ouvrier d'entretien, classe II à l'école de Monnoir, et ce, à compter du 23 septembre 2013.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.10.15
016

Il est proposé par monsieur Stéphane Surprenant :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Mireille Lassonde soit engagée pour un poste régulier à temps plein (31 heures par semaine) de concierge, classe II à l'école Saint-Michel, et ce, à compter du 23 septembre 2013.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.10.15
017

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Denis Mayer soit engagé pour un poste régulier à temps plein (30,75 heures par semaine) de concierge de nuit, classe II à l'école Dr-Alexis-Bouthillier, et ce, à compter du 23 septembre 2013.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.10.15
018

Il est proposé par monsieur Luc Mercier :

Que, sur recommandation du comité de sélection, monsieur Réal Tremblay soit engagé pour un poste régulier à temps partiel (9 heures par semaine) d'ouvrier d'entretien, classe II à l'école Saint-Alexandre, et ce, à compter du 23 septembre 2013.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.10.15
019

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que, sur recommandation du comité de sélection, madame Cindy Marsolais soit engagée pour un poste régulier à temps plein (35 heures par semaine) de secrétaire d'école à l'école Saint-Eugène, et ce, à compter du 7 octobre 2013.

Adopté à l'unanimité.

10.1 LISTE DES COMPTES PAYÉS ET DES FRAIS DE DÉPLACEMENT REMBOURSÉS EN SEPTEMBRE 2013 (document RF 2013-10-15 10.1)

Dépôt de la liste des comptes payés et des frais de déplacement remboursés en septembre 2013 (document RF 2013-10-15 10.1).

10.2 ÉTAT DES TAXES SCOLAIRES DUES AU 30 SEPTEMBRE 2013 (document RF 13.10.15-10.2)

Considérant l'article 339 de la *Loi sur l'instruction publique* qui stipule que le directeur général prépare, avant le début du mois de novembre de chaque année, un état des taxes qui restent dues par les propriétaires;

Considérant l'article 340 de cette même loi qui précise que l'état visé à l'article 339 est soumis au conseil des commissaires pour approbation;

HR 13.10.15
020

Il est proposé par madame Lynda Tessier :

D'approuver l'état des taxes qui restent dues par les propriétaires en date du 30 septembre 2013, tel que ci-après décrit :

	2009-2010 et antérieures	2010-2011	2011-2012	2012-2013	2013-2014	TOTAL
CAPITAL	(43)	20 293	277 235	889 267	2 160 258	3 347 010
INTÉRÊTS	9 668	6 875	49 981	90 612	30 377	187 513
TOTAL	9 625	27 168	327 215	979 880	2 190 635	3 534 523

Note : Le détail des noms et adresses de ces propriétaires et des immeubles imposables selon le rôle d'évaluation est disponible au Service des ressources financières.

Adopté à l'unanimité.

11.1 ADJUDICATION DE CONTRATS

11.1.1 TRANSPORT SPÉCIAL (BERLINES) (document RM 13.10.15-11.1.1)

Suite à l'analyse des soumissions reçues;

HR 13.10.15
021

Il est proposé par monsieur Réjean Bessette :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, et ce, après négociation auprès de la compagnie 9250-5981 Québec Inc. Transport Roger Deneault, les contrats de berlines pour les 8 circuits, d'une durée de 150 jours de classe pour chacun des circuits, débutant le 17 octobre 2013, au montant de 139 680,00 \$ (taxes en sus).

Adopté à l'unanimité.

11.2 CORRECTION À LA RÉOLUTION HR 13.05.13-029 (document RM 13.10.15-11.2)

Considérant la résolution HR 13.05.13-029, adoptée par le Conseil des commissaires le 13 mai 2013, à l'effet d'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, le contrat pour le service de buanderie à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot;

Considérant qu'il y a eu erreur dans le nom de l'adjudicataire;

HR 13.10.15
022

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

De corriger la résolution HR 13.05.13-029, laquelle aurait dû se lire ainsi :

D'accorder au plus bas soumissionnaire conforme, Nettoyeur Martin Inc., le contrat pour le service de buanderie à la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, au montant total de 96 634,33 \$ (taxes en sus), et ce, pour toute la durée du contrat.

Adopté à l'unanimité.

12 - COMMISSAIRES PARENTS

Madame Manon Côté mentionne que les nouveaux membres du comité de direction du comité de parents de la Commission scolaire ont été élus lors de la dernière rencontre, tenue le 1^{er} octobre dernier.

Président : Patrick Dubois

Vice-président : François Lacharité

Secrétaire : Geneviève Gosselin

Trésorière : Julie Poulin

Parent-commissaire, niveau primaire : Sonia Boulay

Parent-commissaire, niveau secondaire : Josée Hébert

Représentante au comité consultatif du transport : François Lacroix

Madame Manon Côté participait ce soir à sa dernière séance publique du Conseil des commissaires, et ce, après 19 ans d'implication dans le réseau scolaire et 10 ans, à titre de commissaire parent. Elle remercie tous les parents et toutes les personnes de la Commission scolaire qu'elle a eu le privilège de côtoyer durant toutes ces années. Ce fût une expérience très enrichissante.

13- REMERCIEMENTS ET FÉLICITATIONS

HR 13.10.15
023

Il est proposé par madame Andrée Bouchard :

Que des remerciements soient adressés à madame Manon Côté, pour sa longue et précieuse implication auprès des différentes instances de la Commission scolaire, et ce, que ce soit à titre de membre de comité d'école, membre de conseil d'établissement, membre du comité de parents ou commissaire parent.

Ce faisant, madame Côté a développé une grande expertise du milieu scolaire et de ses environnements. À titre de commissaire-parent, elle a eu l'occasion d'éprouver l'ambivalence de son rôle de représentante des parents, des contribuables et tous les défis inhérents à la fonction.

Depuis les dix dernières années, le Conseil des commissaires a pu bénéficier de ses commentaires toujours à propos et la communauté élargie de la Commission scolaire en a également bénéficié.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.10.15
024

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que des félicitations soient adressées à monsieur Gilles Choquette, enseignant à l'école Marie-Derome ainsi qu'à tous les enseignants d'éducation physique qui ont participé à l'organisation et à la tenue du Cross-Country, lequel s'est déroulé le 11 octobre dernier à

Mont-Saint-Grégoire. Cette activité est l'occasion d'un grand rassemblement d'élèves de la Commission scolaire, sous le signe des saines habitudes de vie.

Adopté à l'unanimité.

HR 13.10.15
025

Il est proposé par monsieur Pierre Boudreau :

Que des félicitations soient adressées à madame Andrée Bouchard pour sa nomination à titre de présidente du Regroupement des commissions scolaires de la Montérégie (RCSM).

Adopté à l'unanimité.

HR 13.10.15
026

Il est proposé par monsieur Michel Aerts :

Que des félicitations soient adressées à madame Maud Innocenti, directrice de la Polyvalente Chanoine-Armand-Racicot, ainsi qu'aux membres de son équipe qui ont organisé et participé au lancement de la page Facebook de l'école, en association avec le grand mouvement Mobilys, et où l'élève a été placé au cœur de l'événement.

Cette activité a eu lieu le vendredi 4 octobre 2013.

Adopté à l'unanimité.

14- AUTRES SUJETS

Aucun autre sujet n'a été traité.

15- LEVÉE DE LA SÉANCE

HR 13.10.15
027

Il est proposé par madame Manon Côté.

Que la séance soit levée.

Adopté à l'unanimité.

LA PRÉSIDENTE

LE SECRÉTAIRE GÉNÉRAL